

Une dissertation sur les sources droit romain

Par **yornho92**, le 16/05/2012 à 04:36

bonjour

j'ai comme sujet : les source du droit romain

j'hésite entre faire un plan chronologique ,un plan base sur les source formelles et informelles et un plan traitant de la notion d'écriture ou non du droit. je vais être plus précis

première proposition

plan chronologique :

+ des origines au milieu du II eme siècle avant j.c

+ du milieu du II eme siècle av j.c a 284 ap j.c

+ de 284 a la fin du bas empire

seconde proposition

traiter d'abord des sources formelles en grand I puis des sources informelles en grand II

troisième proposition

traiter d'abord des sources écrites en grand I (constitution ,lois) et enfin des sources non écrites en grand II (jurisprudence , les édits des préteurs ...).

si vous avez aussi des idées pouvant combiner les plan proposes c'est encore mieux.ou même d'autres plans

je vous attend ..ca presse [smile31]

merci d'avance

Par **SamWashington**, le 12/05/2016 à 12:24

Moi je pense que le plan chronologique est le mieux en faisant référence, le cas échéant, aux aspects des sources (formelles et informelles)et de la notion d'écriture ou non du droit.

Il y a quelques ans j'ai encontre sur <http://gallica.bnf.fr/> une histoire du droit romain écrit par Prof. Fèrriere(siècle)en 2 ou 3 tomes qui, à la fin du dernier volume, il y avait une excellente chronologie du droit romain avec références à chaque période historique. Un ouvrage comme ça pourrait vous être utile. Je n'ai pas pu retrouver le recueil quant j'ai essayé il y a quelques mois. Mais il y en a d'autre ouvrages similaires pour votre référence et aide.